

## Inscription Rentrée 2017

Documents à fournir avec votre dossier d'inscription le jour de la rentrée :

- 1 certificat médical datant de moins d'un mois, attestant de votre aptitude à la pratique sportive + 1 copie du carnet de vaccination.
- 1 RIB (pour prélèvement hébergement).
- Une attestation d'assurance pour le logement (risques locatifs) au nom de l'élève pour l'année scolaire (**votre clé de chambre ne vous sera pas remise sans cette attestation**)
- **Les documents de votre « FICHE SANTE » devront être mis sous pli cacheté et déposés lors de la chaîne d'inscription**
- **Une attestation d'hébergement sous sera remise la semaine suivante :**  

A vous de la dupliquer, si nécessaire, car aucun original ne sera fait durant l'année scolaire

## FICHE SANTE



**JOINDRE PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION**

**Année scolaire :** .....

NOM : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Adresse résidence Cluny : .....  
Tel personnel (obligatoire) : .....  
Etablissement et classe fréquentés l'an dernier .....

Personne à prévenir en France pour les étudiants étrangers\* (colocataire, membre de la famille résident en France) : .....

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX** (précisez l'année) : maladies, accidents, hospitalisations, Interventions chirurgicales :

.....

Problèmes particuliers : Asthme, diabète, vue, audition, épilepsie, problème cardiaque, scoliose, etc.

.....

Si vous êtes allergique, précisez à quoi (produits, médicaments, ...et lesquels) : .....

.....

Suivez-vous un traitement : OUI  NON

Si OUI lequel et pour quelle maladie?

.....

(\*Précisez le nom de la molécule ou de la famille pharmaceutique, ex : anti-inflammatoire, antibiotique, etc.)

Portez-vous, même occasionnellement un appareil (corset, lunettes/lentilles, etc.) : .....

Votre état de santé nécessite un suivi ou des soins spécifiques : (régime alimentaire, contre indication de certains médicaments, suivi médical).....

.....

Avez-vous bénéficié d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) ou d'un aménagement de cours ou d'examen (1/3 temps) pendant votre scolarité : OUI  NON

Si oui préciser : .....

**Si vous avez un problème de santé vous devez joindre un courrier (sous enveloppe cachetée avec ce dossier) précisant clairement (traduction si nécessaire\*) votre pathologie, vos traitements et toutes les informations utiles à votre prise en charge médicale en cas d'urgence.**

**SOINS AUX ETUDIANTS**

Si une consultation médicale s'avérait nécessaire, les étudiants pourront choisir un médecin à leur convenance (la liste de leurs coordonnées sera donnée lors de la chaîne d'inscription).

**AUTORISATION DE L'INTERESSE (E) D'INTERVENTION  
CHIRURGICALE**

Je soussigné (e) .....demeurant.....

..... né (e) le : ..... Autorise l'administration  
Du CER de Cluny, Arts et Métiers ParisTech à prendre toutes les mesures médicales  
(notamment l'anesthésie) me concernant au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie  
aiguë à évolution rapide et n'étant pas en mesure d'exprimer ma volonté, j'aurai à subir une  
intervention chirurgicale.

A...Cluny .....Le..... signature

**Arts & Métiers ParisTech**  
**Campus de Cluny**  
Rue Porte de Paris  
71250 CLUNY

## **FICHE SERVICE SOCIAL**

**NOM** ..... **PRENOM** .....

Percevez-vous ou avez-vous fait une demande de bourse : OUI  NON

Type de bourse (critères sociaux, Erasmus, Socrate) : ..... Echelon : .....

Souhaitez-vous recevoir des informations sur les aides sociales (Fond de solidarité, prêt d'honneur, bourse exceptionnelle) ? OUI  NON

La permanence du service social se tiendra le jeudi après-midi sur rendez-vous uniquement dans le bureau d'Emilie GRIMOND Assistante Socio-éducative. Bureau situé à côté de la Scolarité.

## **PROMOTION DE LA SANTE EN FAVEUR DES ETUDIANTS**

**A. Sur quels thèmes de santé souhaiteriez-vous être informé :**

Numérotez de 1 à 8 selon la priorité que vous leur donnez

( ) Drogue ( ) Sexualité-contraception ( ) Tabac ( ) Alcool ( ) Alimentation  
( ) MST - SIDA ( ) Troubles du sommeil

**B. Alcoologie:**

Une formation en alcoologie sera proposée aux étudiants. Elle aborde le thème de l'alcool sous un nouvel angle : les représentations sociales, la trajectoire du produit, la prévention des risques liés à la consommation abusive d'alcool, l'alcool dans le monde du travail etc.

Souhaiteriez-vous recevoir des informations sur ce thème ?

( ) OUI                      ( ) NON

Suivre à votre tour cette formation ?

( ) OUI                      ( ) NON



## **Règlement intérieur « RESIDENCE »**

Après avoir pris connaissance du Règlement Intérieur résidence, veuillez compléter le document ci-dessous :

Je soussigné .....

Elève du Campus Arts et Métiers de Cluny, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur résidence de l'Ecole et m'engage à le respecter.

Fait à ..... le .....2017

Signature



### **TARIF hébergement septembre 2017**

Type de logement	Montant du loyer
Chambre à deux	270,00
Chambre à trois	250,00
Chambre à quatre	200,00

#### **Règlement du loyer du mois septembre 2017 :**

Un règlement par carte bancaire ou chèque ( libellé à l'ordre de Agent Comptable ENSAM PARIS) vous sera demandé lors de votre passage dans la chaine d'inscription (chèque privilégié)

**Paiement par prélèvement pour les mois suivants à partir du 10 octobre 2017**

**Ne pas préparer le chèque d' hébergement à l'avance, il peut varier en fonction de la disponibilité des chambres.**

## TENUE DE SECURITE OBLIGATOIRE – Rentrée

La tenue de sécurité est obligatoire dès le jour de la rentrée, elle se compose de :

- Veste et pantalon ou combinaison en coton (couleur au choix)
- Chaussures de sécurité (une paire basse ou montante)
- Gants de manutention (une paire)
- Lunettes de protection (une paire)

L'élève doit se procurer la tenue pour le jour de la rentrée sous peine d'être exclu de TP.



I-RESAM  
Cluny

Cher étudiant.

Félicitation pour ton intégration à l'Ecole des Arts & Métiers de Cluny. Maintenant en école d'ingénieur, tu vas pouvoir t'épanouir dans tous les domaines, et tu verras vite que la communication est centrale dans ta vie à l'école. C'est pourquoi, pour rester connecté, l'association I-RESAM Cluny t'offre la possibilité d'avoir un **accès à internet** (via wifi ou câble) dans la résidence Abbaye.

Si tu souhaites en bénéficier, remplis le coupon ci-dessous, accompagné de la cotisation, pour la rentrée scolaire.

Bonne fin de vacances!

*Le président de l'association I-RESAM  
Jean-Baptiste Wintergerst*

---

## FORMULAIRE D'ADHÉSION À I-RESAM

**NOM** : .....

**Prénom** : .....

**Cotisation** : 50€ (chèque exclusivement, à l'ordre de « I-RESAM »)

J'ai pris connaissance de la Charte de bonne conduite et je m'engage à la respecter.

Fait à ....., le .....

Signature



## 1/ Sécurité, bon usage

L'adhérent est responsable de sa connexion Internet et doit participer, à son niveau, à la sécurité et au bon fonctionnement de celle-ci. Il veillera particulièrement :

- à ne pas chercher à modifier toute information d'identification relative à son compte (tout particulièrement l'adresse IP ainsi que l'adresse MAC de sa machine) ;
- à protéger ses informations ;
- à installer un logiciel anti-virus (sinon l'association en mettra un à disposition) ;
- à signaler aux responsables toute action répréhensible dont il aurait été témoin ou victime ;
- à ne pas aider un tiers à exercer des activités interdites par la présente charte ;
- à ne pas tenter de modifier ou détruire des données autres que celles auxquelles il a accès et sur lesquels il a un droit de modification ;
- à ne pas surcharger la connexion aux heures d'utilisation importante ;
- à ne pas installer de serveur sur les ordinateurs ayant un accès Internet à travers une connexion réseau I-RESAM sans demander l'autorisation de l'association ;
- plus généralement, à ne tenter en aucun cas de mettre en danger les systèmes informatiques de l'association ou de l'ENSAM Cluny, ainsi que celles de ses membres, et à respecter le net-éthique.

## 2. Respect de la confidentialité

L'adhérent ne cherchera pas à accéder aux données autres que celles auxquelles il y est autorisé.

## 3. Respect de la législation

Dans le souci du respect des lois en vigueur en France, l'utilisateur veillera :

- à ne pas acquérir de quelque manière que ce soit toute information protégée par le Code de la Propriété Intellectuelle ;
- à ne pas diffuser de telles informations, ainsi que toute information répréhensible par la loi : images pédophiles, textes, sons ou images prônant le racisme ou l'intolérance, ou dégradante pour une communauté.

Voir, pour plus de précisions, Le Code de la Propriété Intellectuelle, la loi sur l'Informatique et les Libertés (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

## 4. Préservation de l'intégralité des systèmes informatiques

L'utilisateur s'engage à ne pas apporter volontairement de perturbations au bon fonctionnement des systèmes informatiques et des réseaux, que ce soit par des manipulations anormales du matériel ou par l'introduction de logiciels parasites connus sous les noms génériques de virus, chevaux de Troie, logiciel espions, etc...

## 5. Analyse et contrôle de l'utilisation des ressources

Pour des nécessités de maintenance et de gestion technique, les échanges via le réseau et la connexion peuvent être analysés et contrôlés dans le respect de la législation applicable et notamment de la loi sur l'Informatique et les Libertés (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

## 6. Mise en place d'un site personnel

La mise en place de sites personnels utilisant les infrastructures de l'association pour être connectés à Internet est interdite.

*L'association I-RESAM se réserve le droit de déconnecter temporairement ou définitivement tout utilisateur, voire à entamer des poursuites judiciaires à son encontre, s'il manquait aux règles énoncées ci-dessus.*